

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 21 février 2024 à 14h30

Ecole élémentaire Brigitte – 25 rue Gioberti – 67200 STRASBOURG

Nombre de participants : 29

Nombre de mandats (présents et représentés) : 33 405 soit 33,6 %

Le quorum est atteint, l'assemblée générale est ouverte

Bureau de vote : Jean-Pierre Schmitt, président du bureau. Deux scrutateurs volontaires : Juliette Villaumé et Catherine Wendenbaum

L'assemblée renonce au vote à bulletin secret (sauf pour l'élection des membres du CA).

Présentation de l'Ordre du jour (pochette distribuée)

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 février 2023 (pochette distribuée)

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral présenté par Dominique Klein, président

Après un hommage à Monsieur André Lobstein, décédé, Maire d'Eckbolsheim et partenaire fidèle de l'OCCE67 dont les obsèques ont lieu en ce moment, Dominique Klein, président de l'OCCE67 présente son rapport moral.

Comment ne pas être fier de notre tissu associatif fort de ses 812 mandataires et d'un peu moins de groupes scolaires, qui constituent non seulement une fantastique école de la vie, mais aussi des partenaires précieux et indispensables pour notre réseau OCCE. En cette année 2024, je croirais manquer à mes devoirs si je ne rendais hommage à nos partenaires institutionnels, financiers et comptables ainsi qu'à notre bureau et notre conseil d'administration qui ont tenu leurs réunions mensuelles et leurs rôles respectifs.

Nous nous réunissons parce que nous partageons une vision humaniste du monde et de l'homme, fondée sur une éthique que traduisent nos valeurs de coopération, de solidarité, d'émancipation, de responsabilité, et d'engagement citoyen. Notre champ d'intervention est le champ de l'éducation, cette mission humaniste se traduit avant tout par le projet éducatif coopératif.

Sans arrêt nous rencontrons à la fois la réalité du terrain et la réalité du système éducatif, de ses institutions.

Les actions régionales et nationales à savoir : Copains qui dansent, Bal en Liance, Etamine, Expériment'air, Ecole du dehors, Ecole en poésie, EMI, Théâ, Cause des enfants...ont toujours permis l'émergence de jeunes talents coopérateurs. Notre action phare de « Copains qui dansent » se déroule parfaitement, jusqu'aux bals-rencontres.

Notre site internet mis à jour régulièrement, s'affiche sur vos écrans avec toute la modernité qui le caractérise, ceci grâce à notre commission « communication ». Notre revue nationale « Animation et Education » est parue régulièrement et nous avons continué à la revisiter comme prévu.

L'activité se poursuit partout dans les écoles, les classes et les coopératives ; les exemples ne manquent pas.

Notre journal « Puzzle » a été publié semestriellement grâce aux productions des élèves et de leurs projets.

L'entraide et la solidarité jouent à plein pour assurer la proximité de l'OCCE et nous pouvons en être fiers.

Les idées ne manquent pas, les envies et les bonnes volontés non plus.

Avec les mandats de gestion des coopératives, on rencontre et on capte ; avec les projets, on séduit et on questionne les pratiques ; avec les formations on répond aux questions et on convainc ; avec un projet associatif cohérent, on engage des militants.

Ainsi, nous avons été vigilants à faire en sorte que les projets présentés puissent l'être par les écoles, classes, groupes d'élèves du 1^{er} degré ou du 2nd degré ; à ce que la dimension coopérative et pédagogique des projets puisse être mise en valeur. Il nous faut encore améliorer notre manière de communiquer. Les membres du conseil d'administration doivent être un relais pour ces nouvelles opérations apportant l'aide et la publicité du national.

Les réunions régionales et nationales faciliteront sur ce point l'information et l'échange, le partage des idées.

La Fédération OCCE est au service des associations départementales.

L'implication de chacun, nous permettra d'aborder en toute confiance les années à venir, de préparer et d'assurer ces transitions.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une agréable assemblée générale.

YR *E.V.*

3. Rapport d'activités (pochette distribuée) présenté par Blandine Descampeaux, secrétaire générale adjointe

Le siège de l'OCCE67 est représenté par le Conseil d'administration (13 administrateurs et administratrices) et par le personnel : 2 salariés à plein temps et une enseignante détachée (animatrice pédagogique).

Notre journal des coopérateurs, PUZZLE est paru deux fois en 22/23. Il est composé d'articles écrits par les classes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la mise en page est effectuée par Bernardo Freitas.

Nous avons une liste de diffusion [reseau-coop] qui s'adresse aux enseignants pour leur permettre de se mettre en contact pour échanger. Cela peut-être par exemple pour rechercher des accompagnateurs pour une classe verte, ... A ne pas confondre avec notre liste de diffusion [reseau mandataires] qui est utilisée pour envoyer des messages liés à la gestion des coopératives.

Les Aides à Projets pour 2022/2023 présentées par Sylvie Richert, Vice-présidente :

15 demandes d'aide à projet (qui concernent 1221 élèves) et 65 demandes d'aide de solidarité (qui concernent 252 élèves) accordées pour un montant de 5392 €. Les chèques ont été envoyés aux coopératives lors de la réception du bilan du projet. Total : 5168€

Quelques projets présentés :

- Le livre à l'honneur (Ecole Wurtz de Strasbourg)
- Une semaine sous le signe de la musique (RPI Eschwiller-Eywiller-Weyer)
- Tous au jardin (Ecole maternelle Les Mésanges à Lingolsheim)
- Projet plan lecture (Ecole maternelle Le Rebgarten de Bischwiller)
- Le cirque à vélo (Ecole primaire Rohan de Mutzig)
- Une rencontre attendue, correspondance scolaire (Ecole maternelle de Schirrhein)
- Classe transplantée à Quieux (Ecole élémentaire de Berstett)

Formation, interventions, présentées par Marie-Pascale Hansmann, Vice-présidente :

Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs, CPO, a été signée avec le ministère, qui donne notamment les orientations en matière de formations des enseignants, tant initiale que continue. Cette convention avec le ministère se double d'une convention déclinée avec le DASEN. Cela nous détermine une feuille de route, évaluée chaque année par le biais d'un dialogue de partenariat au rectorat, et les axes que nous proposons tant aux équipes de circonscription qu'aux équipes d'école.

Les formats de nos formations sont variés, et liés aux demandes et/ou type de propositions de formations : des temps très courts pour la formation continue, sur des sujets importants et récurrents, comme le climat scolaire, et tous les éléments qui le constituent, la prévention de la violence. Des sujets abordés sur des temps plus longs pour constituer des parcours, citoyens sur le même sujet, mais aussi sur l'école dehors. Des stages sur un format plus long, pour aborder la pédagogie coopérative : il s'agit du stage « La pédagogie coopérative pour mieux apprendre et devenir citoyen ». Le volet culturel est lui aussi bien présent à travers l'action régionale « copains qui dansent ».

Nous accompagnons également les actions nationales en lien avec l'éducation au développement durable, notamment l'action « porté disparu ».

La poursuite de notre partenariat avec l'INSPE, via le CAPE est plus réduite sur notre département, même si elle se poursuit.

Les formations s'adressent aux adhérents de l'OCCE et sont gratuites. Une participation est demandée pour des interventions s'adressant à des non adhérents.

En 2022/2023, 529 adultes bénéficiaires

- Formation des bénévoles de l'OCCE avec les formations fédérales (stages) et régionales (séminaire)
- Formations régionales ou départementales
- Stage : La pédagogie coopérative pour mieux apprendre et devenir citoyen

Stage de 3 jours organisé par l'OCCE UR Alsace en avril 2023 au centre des PEP à Orbey : 19 enseignants

- Formation second degré « démarches coopératives et climat scolaire » (EAFC) (12heures) : 18 enseignants (coanimation OCCE UR Alsace)

- Formation à la coopération par l'art (Copains qui dansent) : 49 enseignants

- Intervention dans un conseil d'école (présentation de la pédagogie coopérative) : 37 adultes

- DSDEN

Formation prévention de la violence et du climat scolaire : 32 enseignants

Formation Parcours citoyen : 204 enseignants (Intervention à l'INSPE dans le cadre du CAPE)

Formation mandataires, 115 enseignants en partenariat avec le Crédit Mutuel Enseignant.

 E.V.

Ecole en poésie : 15 enseignants

Ecole du dehors : 24 enseignants, en partenariat avec le « Réseau d'éducation à l'environnement des Vosges du nord » (REEVON)

- Actions nationales

Porté disparu : inscription de 13 classes (329 élèves)

Ecole en poésie : 75 élèves

- Informations

Présence de l'OCCE au forum de l'environnement à l'école maternelle Gustave Doré, au forum des partenaires de l'école à Sélestat.

Présence de l'OCCE 67 lors d'animations proposées par le CINE de Bussierre dans le cadre « des Ecoles Buissonnières ».

L'accompagnement des coopératives présenté par Agnès Aurouet

812 coopératives d'école ou multi classes en activité pour 100 452 coopérateurs dans le premier et le second degré.

Le prix des licences du logiciel Compta coop Web qui permet aux mandataires de saisir leur comptabilité est pris en charge par le siège de l'OCCE67 (5,40 € la licence pour 22/23, coût pour l'association 4 385 €).

869 192 € de subventions (Etat, collectivités territoriales, communes...) ont été versées aux coopératives (740 167 € en 21/22 et 359 000 € en 20/21).

La sommation des comptes des coopératives (9 700 000 €) montre que l'OCCE s'inscrit pleinement dans l'économie locale, en développant en priorité des projets artistiques et littéraires.

Il est difficile d'analyser les données issues des Comptes rendus d'activités des coopératives. Il est à noter que les écoles continuent à tenir des conseils de coopératives, des conseils d'enfants au niveau des écoles. La gestion des 812 coopératives représente environ 20 000 heures de travail des mandataires.

L'OCCE intervient lors de conseils d'école à la demande des équipes enseignantes (2 écoles en 22/23) : point juridique sur l'application des règles de la gestion de l'argent à l'école.

11 contrôles de coopérative ont été effectués. Le critère cette année a été de contrôler les coopératives qui avaient un solde en espèces au 31/08.

Au niveau de notre contrat d'assurance, il continue, pour 0,25 € par coopérateur, à assurer les élèves, les bénévoles dès lors qu'ils sortent de l'école avec leur enseignant pour une sortie scolaire obligatoire ou facultative. Il assure également tous les événements organisés en dehors du temps scolaire comme les kermesses.

Les coopératives en 2022/2023 (présentées par Agnès Aurouet)

Tous les élèves de l'école sont adhérents à la coopérative et à ce titre, tous les élèves ont accès aux activités, même si les parents n'ont pas payé la participation volontaire de début d'année.

La coopérative d'école devrait avoir un fonctionnement coopératif au niveau de l'équipe également.

L'argent des parents étant utilisé pour des projets pour et avec les élèves, la participation volontaire des familles devrait être rendue sous une autre forme aux élèves.

Une de nos missions est, en plus du côté juridique et assurance, l'accompagnement des mandataires pour l'utilisation du logiciel Compta Coop Web et la clôture de l'exercice comptable.

Nous devons ensuite, à partir des fichiers envoyés par les banques vérifier les soldes au 31/08. Tous les comptes des coopératives sont en principe mutualisés, soit au niveau de la Caisse d'Epargne, soit au niveau du Crédit Mutuel Enseignant.

Pour l'année 22/23 près de 80 coopératives sur 812 avaient une erreur de solde (ce qui représente, comme l'année dernière environ 10% des compte-rendu financiers)

Une centaine de coops ont des opérations non pointées à la fin de l'exercice comptable, (ce sont les opérations enregistrées dans leur comptabilité mais qui n'apparaissent pas encore sur les relevés bancaires). Ces coopératives fonctionnent en comptabilité d'engagement et elles clôturent leur comptabilité avec un rapprochement bancaire (une différence entre leur comptabilité et le solde bancaire au 31/08 qu'elles peuvent justifier).

Les erreurs de solde les plus fréquentes correspondent :

- au pointage d'opérations non encore débitées ou créditées à la date de la fin de l'exercice comptable, le 31 août.

Les relevés bancaires ne sont pas forcément édités à cette date-là mais à une date ultérieure ce qui entraîne des erreurs.

- au non enregistrement d'opérations débitées ou créditées en juillet ou en août et notamment les frais bancaires.

Nous demandons aux coopératives de déposer le dernier relevé bancaire sur le logiciel, cela nous permet de détecter les problèmes de dates de valeurs des relevés bancaires.

V.P.

E.V.

Le logiciel Compta coop Web permet une vérification mois par mois du solde en banque par pointage des opérations débitées et créditées.

Rapport d'activités adopté à l'unanimité

4. Rapport financier présenté par Gérard Royer, trésorier adjoint

Compte de résultat (pochette distribuée) de l'association départementale

Charges

Pour l'année 2022-2023, l'augmentation de charges la plus remarquable concerne les charges de personnel. Cela est dû au provisionnement de départ à la retraite de notre secrétaire comptable.

En revanche, les cotisations reversées à la Fédération sont en léger recul du fait de la baisse des effectifs scolarisés. Cette baisse, qui va s'accentuer dans les années à venir, est beaucoup moins sensible que dans certains autres départements.

Nous avons vendu à peu près autant d'agendas coop que l'année précédente. Ce qui montre que l'outil est toujours très apprécié.

Cet exercice post Covid a vu la reprise de nos activités. C'est le cas notamment de nos formations qui ont engendré une dépense de 7 760,00 € contre 1 956,62 € l'année précédente.

L'aide accordée aux coopératives a été sensiblement la même que l'année précédente (5168,00 € contre 4961,00 €).

Produits

La très forte hausse des taux d'intérêt a entraîné mécaniquement une très nette augmentation de nos revenus financiers (41 598,26 € contre 13 201,18 en 2021-2022)

La baisse des effectifs constatée dans les charges a bien évidemment un effet sur les produits de l'AD (- 2 345,36 € sur la part des cotisations restant au département).

L'exercice 2022-2023 présente un déficit de 10 686,29 € que nous proposons d'affecter au fonds associatif

Comptes des coopératives

On remarque l'importance des charges des activités éducatives. Cela montre la vitalité de nos coopératives.

Pour le reste, il est difficile d'émettre un avis sur le détail de la ventilation des comptes des coopératives car on sait que les CRF ne sont pas toujours remplis avec exactitude par les mandataires.

5. Rapport du commissaire aux comptes, Monsieur Duong

Rapport sur les comptes annuels

Le commissaire aux comptes effectue un contrôle externe à l'association et se penche sur la sincérité des comptes. Il peut certifier, refuser la certification ou certifier avec réserve.

La comptabilité de l'association c'est la comptabilité du siège et celle des coopératives. Pour le siège les comptes sont sincères. Au niveau des coops la qualité de la comptabilité s'est améliorée grâce à Compta Coop Web, les problèmes posés dans les compte-rendu sont souvent dus à des erreurs d'affectation. Il y a une incertitude de la comptabilité des coops et donc la sommation des 812 comptes rendus financiers est enregistrée avec une réserve pour limitation car il est impossible de vérifier les 812 coopératives. Le contrôle des comptes rendus financiers permet de certifier à plus de 99% la somme qui est en banque (mutualisation). C'est plus compliqué pour les espèces et c'est pourquoi il est demandé de verser le solde de la caisse sur le compte bancaire avant la fin de l'exercice comptable. Les flux des espèces pendant l'année étant difficilement contrôlable il est recommandé d'utiliser le moins d'espèces possible.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Convention conclue entre le bureau et les membres de l'association : les administrateurs ont bénéficié de défraiements de déplacements à hauteur de : 5269 €

6. Rapport de la commission de contrôle des comptes présenté par Sylvette Garrigou et Jean-Pierre Schmitt

La commission s'est réunie le 31 janvier 2024 pour contrôler les comptes et après vérifications a conclu à la bonne régularité des comptes. La commission donne quitus à la trésorière et décharge au CA pour l'exercice 2022/2023. Félicitations pour la gestion.

Rapport financier (Quitus à la trésorière et décharge au CA) : approuvé à l'unanimité

7. Aides aux projets (Sylvie Richert)

Pour 2023/2024 il y a eu 15 demandes d'aides à projets de 11 écoles différentes (992 élèves) accordées pour 2 900 €.

Remise des chèques aux mandataires présents :

Un établissement, une œuvre. « Voir se voir, se donner à voir : regard sur soi et les autres » de l'école élémentaire Rosa Parks de Strasbourg. Présentation du projet par le mandataire et directeur de l'école, Monsieur Mohamed

 E.V.

Elarbaoui. L'opération « Un établissement, une œuvre », fruit du partenariat entre le Ministère de la Culture et celui de l'Education Nationale, permet aux équipes pédagogiques des établissements scolaires d'emprunter plusieurs œuvres de la collection du Frac Alsace afin de les exposer au sein de leurs locaux. Cette opération trouve naturellement sa place dans la mise en œuvre des Parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves et dans le projet d'école. Les autres coopératives recevront leur aide par virement après envoi du bilan financier.

8. Projet d'activités 2024/2025 consultable sur le site

Présentation de quelques points du projet d'activité.

Comme chaque année notre catalogue de formation est à destination des circonscriptions et des équipes d'école. Le premier focus a déjà été présenté par notre Vice-présidente lors du point des aides à projet (articles du journal des coopérateurs : Puzzle).

Focus : Ecole du dehors (Agnès Aurouet)

La pratique d'une éducation dehors régulière, de temps de classe vécus dans un coin de nature à proximité ; la revégétalisation des cours de récréation, apparaissent de plus en plus souvent comme la volonté d'enseignants confrontés à des élèves davantage connectés aux écrans qu'à leur environnement. Ces pratiques éducatives développées depuis longtemps dans le monde (comme dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Grande-Bretagne ou au Canada) ont d'ailleurs fait l'objet de recherches qui révèlent leur intérêt pour apprendre et agir ensemble.

L'OCCE voit dans cette « nouvelle forme scolaire » une opportunité d'aller encore plus loin dans les projets éducatifs EDD (Education au développement durable) dans les écoles, une manière d'ancre autrement les apprentissages dans/par l'environnement et de revitaliser le lien sensible des enfants à leur milieu de vie. Cette nouvelle manière d'apprendre s'inscrit également dans la CIDE (Convention Internationale des droits de l'enfant).

(article 29 : les objectifs de ton éducation)

En 2022/2023 nous avons coanimé avec le « Réseau d'éducation à l'environnement des Vosges du nord » (REEVON) une seule animation pédagogique. En 2023/2024, nous avons eu un peu plus de demandes dont 6 matinées avec la conseillère pédagogique de la circonscription de Strasbourg 5 pour les écoles avec une cour OASIS (végétalisation de la cour) et 2 temps d'animation avec la circonscription de Strasbourg 6 en coanimation avec des animatrices nature du CINE de Bussierre. Cette coanimation sera financée par le réseau ARIENA.

L'OCCE Alsace a également obtenu une subvention de la FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative c'est un dispositif financier de l'Etat, de soutien au développement de la vie associative) qui nous a permis de créer 4 chariots « Ecole du dehors », 2 pour l'AD67 et 2 pour l'AD68. L'un des chariots sera utilisé pour les formations et le deuxième pourra être emprunté par les enseignants qui souhaitent se lancer dans cette forme scolaire.

Focus : Copains qui dansent (Agnès Aurouet)

L'action bat son plein malgré une baisse du budget ces deux dernières années. Cette année 10 bals sont programmés. Le groupe de musiciens Bal'us'trad nous accompagne dans ce projet, il initie les enseignants aux danses médiévales et folkloriques et organise les rencontres interclasses. Ces rencontres permettent aux enfants de danser ensemble même s'ils ne se connaissent pas. Ils portent un tee-shirt d'une couleur différente pour chaque classe et Didier Christen, musicien du groupe, anime ce beau moment de partage en mélangeant les enfants des différentes écoles. Nul doute que Copains qui dansent sera reconduit l'année prochaine. L'AMOPA est notre fidèle partenaire financier dans ce projet !

Focus : Experiment'air (Simone Duclos)

L'action n'a pas redémarré cette année au niveau des interventions dans les classes car nous n'avons pas trouvé de jeunes services civiques. Cela fait plusieurs années que ce problème se pose et le CA a décidé de ne pas renouveler la demande pour le moment.

Les malles d'expériences sur l'air (pour chaque cycle) sont toujours disponibles à l'association départementale et peuvent être empruntées. Elles contiennent le nécessaire pour monter les expériences, des livrets pour les élèves et un guide pour l'enseignant. Une formation sera proposée aux enseignants volontaires afin qu'ils puissent exploiter les malles avec leur classe chaque premier trimestre.

Monsieur Elarbaoui a un jeune Service civique en mission, il pourrait être formé pour mener les animations Expériment'air dans l'école Rosa Parks.

Focus : déchiffrer les images, EMI (Education aux médias et à l'information).(Simone Duclos)

Analyser, critiquer et produire des images avec des élèves, action de l'OCCE UR Alsace

 E. V.

Des documents conçus comme une aide pour le professeur désireux d'aborder avec ses élèves l'analyse de l'image fixe et animée, et éventuellement d'entamer avec eux une pratique de la photographie et surtout de la vidéo sont à la disposition des enseignants sur notre site Internet.

Focus : Les agendas coopératifs (Agnès Aurouet)

Les agendas coopératifs de l'OCCE sont toujours à disposition des classes. Il est possible de les commander dès le mois d'avril pour l'année scolaire suivante.

Il en existe pour les 3 cycles (l'agenda cycle 1 est collectif à la classe et pour les cycles 2 et 3 il est individuel).

Les agendas cycle 2 et cycle 3 sont des outils pédagogiques, illustrés, dans lesquels, chaque jour, les élèves découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, développer l'empathie, aller vers les autres et mieux les respecter. Les agendas sont accompagnés d'un guide pédagogique pour les enseignants avec des fiches supports aux activités et des annexes numériques.

L'objectif principal de ces agendas coop est d'instaurer un climat positif de classe propice aux apprentissages.

Projet d'activité 23/24 adopté à l'unanimité

9. Budgets prévisionnels

Budget prévisionnel 24/25 (pochette distribuée)

La Fédération augmente la cotisation nationale de 0,06 €. Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale de suivre cette augmentation et de limiter l'augmentation de la part départementale à 0,02 €. Soit une augmentation totale de 0,08 €.

Ainsi, la cotisation demandée aux coopératives en septembre 2024 sera de 2,30 € (1,02 € pour le département et 1,28 € pour la part nationale).

Le budget prévisionnel 24-25 est équilibré et envisage une légère baisse des charges et une hausse des produits par rapport au réalisé 22-23. D'autre part, il est prévu de rencontrer les banques pour discuter de la possibilité de trouver de meilleurs placements financiers en profitant de la hausse des taux d'intérêt.

Remerciements

Projet de budget 2024/2025 adopté à l'unanimité

10. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Se représentent : Simone Duclos, Camille Gerlier-Lienhard, Marie Gillam, Marie-Pascale Hansmann, Dominique Klein, Xavier Remy

Se présentent : Clément Offner, Enseignant à l'école Langevin de Strasbourg et Emmanuel Vergnol, Enseignant référent handicap ASH67/collège Stockfeld.

Sont réélus : *Simone Duclos, Camille Gerlier-Lienhard, Marie Gillam, Marie-Pascale Hansmann, Dominique Klein, Xavier Remy*

Sont élus : *Clément Offner et Emmanuel Vergnol*

Tous élus à la totalité des suffrages exprimés : 33 405 voix

11. Renouvellement de la Commission de contrôle des comptes

Sylvette Garrigou et Jean-Pierre Schmitt sont réélus à l'unanimité

12. Divers

Dominique Klein remercie nos partenaires

Dominique Klein rend hommage à Violette Freytag, notre secrétaire comptable, après près de 30 ans de bons et loyaux services, elle quitte l'OCCE67 pour une nouvelle vie, celle de retraitée.

Marie-Pascale Hansmann rend hommage à Dominique Klein président de l'OCCE67, qui quitte la présidence de l'OCCE67 après 15 ans d'engagement fidèle.

Fin de l'Assemblée Générale à 16h30

Le nouveau CAD a élu Madame Marie-Pascale HANSMANN, présidente de l'OCCE67

Xavier REMY
Secrétaire Général


Emmanuel VERGNOL
Président


ANNEXE Procès-verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 21 février 2024

Présents

Agnès AUROUET, animatrice pédagogique OCCE67
Maurice CUVILLIER, représentant AMOPA67
Roland DE GUIO, Président CA CME67
Blandine DESCAMPEAUX, secrétaire générale adjointe OCCE67
Simone DUCLOS, administratrice OCCE67
Alexandre DUONG, commissaire aux comptes
Christine EGLER, membre individuelle OCCE67
Jean EGLER, membre individuel OCCE67 et vice-président JPA
Mohamed ELARBAOUI, mandataire EE Rosa Parks Strasbourg
Bernardo FREITAS, animateur de réseaux coopératifs OCCE67
Violette FREYTAG, secrétaire comptable OCCE67
Sylvette GARRIGOU, réviseuse aux comptes
Camille GERLIER-LIENHARD, administratrice OCCE67
Marie GILLAM, trésorière OCCE67
Marie-Pascale HANSMANN, vice-présidente OCCE67
Véronique HEMBERGER, administratrice CME67
Corinne KERN, mandataire EM Ziegelwasser Strasbourg
Dominique KLEIN, Président OCCE67
Clément OFFNER, PE EE Paul Langevin Strasbourg
Sylvie RICHERT, vice-présidente OCCE67
Gérard ROYER, trésorier adjoint OCCE67
Jean-Pierre SCHMITT, réviseur aux comptes
Stéphanie STREICHER, administratrice OCCE67 et mandataire EE Internationale R Schuman Strasbourg
Bernard SIX, membre individuel OCCE67
Emmanuel VERGNOL, PE référent handicap
Juliette VILLAUME, mandataire EM Neufeld Strasbourg
Laurence VOLLMAR, mandataire EM Hochfelden
Jean George WEBER, membre individuel OCCE67
Catherine WENDENBAUM, administratrice OCCE67

 E.V.